

Orry-la-Ville, le 11 février 2021

«sexe» «prénom» «nom»
«titre I»
«organisme I»
«adresse_pro»
«cp_pro» «ville_pro»

Apremont
Asnières-sur-Oise
Auger-Saint-Vincent
Aumont-en-Halatte
Ailly-Saint-Léonard
Barbery
Beaumont-sur-Oise
Beaurepaire
Bellefontaine
Belloy-en-France
Béthémont-la-Forêt
Boran-sur-Oise
Borest
Brasseuse
Chantilly
Châtenay-en-France
Chaumontel
Chauvry
Courteuil
Coye-la-Forêt
Creil
Ermenonville
Fleurines
Fontaine-Chalais
Fosses
Fresnoy-le-Luat
Gouvieux
Jagny-sous-Bois
La Chapelle-en-Serval
Lamorlaye
Lassy
Le Plessis-Luzarches
Luzarches
Maffliers
Mareil-en-France
Mont-l'Évêque
Montagny-Sainte-Félicité
Montépilloy
Montlognon
Mortefontaine
Mours
Nanteuil-le-Haudouin
Nointel
Noisy-sur-Oise
Orry-la-Ville
Plailly
Pont-Sainte-Maxence
Pontarmé
Pontpoint
Précy-sur-Oise
Presles
Raray
Rhuis
Roberval
Rully
Saint-Martin-du-Tertre
Saint-Maximin
Saint-Vaast-de-Longmont
Senlis
Seugy
Survilliers
Thiers-sur-Thève
Verneuil-en-Halatte
Ver-sur-Launette
Viermes
Villeneuve-sur-Verberie
Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Villiers-Adam
Villiers-le-Sec
Vineuil-Saint-Firmin

«entete»,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au Comité Syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France qui se réunira le :

Mardi 9 mars 2021 à 20 h 30,
Au gymnase municipal
rue du Saulieu / place de Numbrecht à GOUVIEUX

L'ordre du jour sera le suivant :

- Installation du Comité syndical
- Désignation du secrétaire de séance
- Election des représentants des communes au Bureau
- Election des représentants de la Région Ile-de-France au Bureau

Suspension de séance

Réunion du Bureau

Le Bureau se réunira à la suite pour :

- L'élection du Président
- L'élection des deux Vice-Présidents, représentant les communes
- L'élection du Vice-Président, représentant la Région Ile-de-France

Reprise du Comité syndical

- Proclamation des résultats
- Présentation des commissions. Les inscriptions dans les commissions pourront être prises sur place. Les Présidents et Vice-Présidents seront désignés lors de la première séance des commissions.

Les listes en vue de l'élection des représentants des communes au Bureau devront être déposées au Parc, contre récépissé, avant le mardi 2 mars à 18H00 (cf. note ci-jointe).

Afin de prendre en compte le contexte sanitaire, chaque commune ne pourra être représentée que par un seul délégué (le titulaire ou le suppléant). Une retransmission en direct sera mise en place pour pouvoir suivre la séance à distance.

Par ailleurs, je vous transmets ci-joint une attestation relative au couvre-feu.

Je vous prie d'agr er, «entete», l'expression de mes salutations distingu es.

Le Pr sident,



Patrice MARCHAND
Conseiller D partemental de l'Oise
Maire de Gouvieux

Les futures convocations seront adress es par voie d mat rialis e, sauf demande  crite de votre part.